



Temple
de la renommée
de l'agriculture
du QUÉBEC

Formulaire de demande d'admission au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec

– 2019 –

Le formulaire doit obligatoirement être rempli selon le modèle suivant. Advenant le cas où le dossier de candidature diverge de ce dernier, il sera automatiquement rejeté.

Nom du candidat _____

Proposé par _____

Signature du proposeur _____

Ce formulaire dûment rempli doit être transmis en huit (8) copies avant le 1^{er} mai de chaque année, à l'adresse suivante :

Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe
a/s de Gina Poirier
Temple de la renommée de l'agriculture du Québec
2670 avenue Beuparlant,
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4M8
Téléphone : 450 768-9931

Note : Dans ce formulaire, la forme masculine désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. L'emploi du masculin a pour but de faciliter la lecture du texte.

SVP LIRE AVEC ATTENTION

RAPPEL IMPORTANT : Le formulaire doit obligatoirement être rempli selon le modèle suivant. Advenant le cas où le dossier de candidature diverge de ce dernier, il sera automatiquement rejeté.

1. Qualifications des candidats

Pour être admis au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec, les candidats doivent :

- a) avoir joué un rôle d'envergure régionale et/ou provinciale avec un impact de longue durée sur l'avancement d'un aspect ou d'un autre de l'agriculture du Québec. Une action sur les plans national et international avec un impact positif sur l'agriculture du Québec est considérée comme un atout supplémentaire;
- b) être âgé d'au moins 60 ans le 1^{er} mai de l'année du dépôt de la candidature et avoir atteint un stade où l'on peut évaluer dans son ensemble l'impact de leur carrière sans qu'il y ait prévision d'ajouts ou de changements majeurs dans leur curriculum. Cette condition ne s'applique pas aux candidats décédés;
- c) avoir été innovateur et créatif tout au long de leur carrière professionnelle;
- d) avoir démontré une implication et un engagement communautaires et sociaux valorisant l'agroalimentaire;
- e) être reconnu par leurs pairs pour leur probité, leur droiture et leur respectabilité.

2. Formulaire de demande d'admission

Le formulaire de demande d'admission a été conçu dans le double but de guider les proposeurs dans leur tâche de préparation d'un dossier et de faciliter le travail des membres du comité de sélection en leur permettant de comparer facilement les dossiers qu'ils ont à étudier.

Les dossiers des candidats devront obligatoirement être préparés en utilisant l'ordre indiqué dans le formulaire de demande d'admission suggéré et qui peut être obtenu en s'adressant au secrétariat du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec. Le dossier doit présenter uniquement des faits vérifiables et situés dans le temps en inscrivant les années de réalisation avec précision. Trois (3) lettres de recommandation d'organismes doivent obligatoirement accompagner le dossier de candidature.

Les dossiers doivent aussi être préparés avec soin. Tout d'abord, ils donnent un reflet du respect que voue le proposeur au candidat proposé. De plus, ils constituent le seul document sur lequel le comité de sélection va se baser pour prendre sa décision sur l'admission du candidat au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

D'ailleurs, si la candidature est agréée, le texte qui décrit la carrière de la personne et qui est gardé dans le local permanent du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec sera rédigé en utilisant uniquement les renseignements fournis dans le dossier de la demande d'admission.

Seuls les faits et les événements vérifiables seront retenus par les membres du comité de sélection pour l'évaluation des candidatures.

Lorsque les copies du formulaire de demande d'admission dûment complété seront retournées au secrétariat du Temple de la renommée, il faudra attacher à chacune :

- a) une photo du candidat;
- b) un curriculum vitae du candidat avec les années de début et de fin des implications;
- c) une lettre de présentation, signée par le proposeur, qui indiquera de façon succincte la ou les actions d'envergure provinciale avec impact positif sur l'agriculture du Québec qui font en sorte que le candidat devrait être considéré pour admission au Temple de la renommée;
- d) à moins qu'il s'agisse d'une candidature présentée à titre posthume, le candidat proposé devra être membre de la Corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec. S'il ne l'est pas, une demande d'adhésion devra accompagner les autres documents requis pour la recevabilité de la candidature (formulaire disponible à la 5^e section, page 13 de ce document).

L'évaluation des candidatures sera faite strictement au mérite des faits mentionnés au dossier.

3. Comité de sélection

Le conseil d'administration du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec nomme le comité de sélection qui est formé de certains directeurs ainsi que de personnes externes choisies parmi les personnes qui ont déjà été admises au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec. Ces dernières seront remplacées chaque année de façon à s'assurer que le jury de sélection ne soit jamais exactement le même d'une année à l'autre. Les membres du jury complèteront une grille critériée afin d'évaluer les candidatures.

La composition du jury de sélection de même que les détails de ses délibérations sont tout à fait confidentiels et les membres de ce comité s'engagent à remettre au secrétariat du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec tous les dossiers qu'ils ont étudiés. Une copie sera gardée dans les dossiers du Temple pour une période de cinq ans.

Les formulaires de demande d'admission soumis au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec ne seront pas retournés aux individus ou organismes proposeurs, que la demande d'admission soit agréée ou non.

Les dossiers non retenus peuvent être soumis à nouveau dans les années subséquentes. Il est suggéré toutefois de les mettre à jour avant une nouvelle soumission.

4. Responsabilités du proposeur

- a) Être membre actif ou membre associé du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.
- b) Recueillir la somme nécessaire pour défrayer le coût de 1 500\$ de la présentation au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec si la candidature proposée est retenue. Ce coût comprend les frais de la photographie du candidat et du cadre, de même que les frais du banquet pour la famille immédiate du candidat retenu.
- c) S'assurer que le document de mise en candidature de la personne proposée soit dactylographié sur un formulaire de demande d'admission fourni par le Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

Tout formulaire doit être soumis à l'adresse mentionnée ci-dessous avant le 1^{er} mai de chaque année, le sceau de la poste ou du service de messagerie en fera foi.

**Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe
a/s de Gina Poirier
Temple de la renommée de l'agriculture du Québec
2670 avenue Beauparlant,
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4M8
Téléphone : 450 768-9925
Adresse électronique : gpoirier@expo-agricole.com**

1^{re} section

Renseignements personnels concernant le candidat

A) Candidat _____
Nom Prénom

B) Le Candidat est-il membre du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec ?

Oui Non, ci-joint la demande d'adhésion comme membre individuel (25\$)

C) Date de naissance _____
Année / Mois / Jour

D) Lieu de naissance _____

E) Si le candidat est né à l'extérieur, indiquez la date d'arrivée au Québec _____
Année / Mois / Jour

F) Est-il décédé ? Si oui, indiquez la date du décès

Non Oui _____
Année / Mois / Jour

G) Coordonnées actuelles

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

H) État civil du Candidat

Nom du conjoint

Nombre d'enfants

Noms et coordonnées des enfants

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

N.B. Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici la ou les pages additionnelles.

I) Formation académique, indiquez les établissements d'enseignement et le programme d'étude où a étudié le Candidat.

Niveau	Établissement, programme d'étude	Ville, Province, Pays
Primaire		
Secondaire		
Collégial Universitaire (diplômes obtenus)		

N.B. Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici la ou les pages additionnelles.

J) Expérience de travail du début de la carrière du Candidat jusqu'à aujourd'hui. (Maximum 2 pages)

N.B. Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici la ou les pages additionnelles.

2^e section

A) Vie professionnelle du candidat (maximum 3 pages)

Indiquer en ordre d'importance les réalisations professionnelles qui ont permis au candidat d'apporter une importante contribution à l'agriculture québécoise :

N.B. Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici la ou les pages additionnelles.

2^e section (suite)

B) Leadership (maximum 2 pages)

Décrire en ordre d'importance des plans ou des politiques qui ont été conçus par le candidat et qui ont été ou non mis à exécution par lui :

N.B. Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici la ou les pages additionnelles.

3^e section

A) Renseignements supplémentaires (maximum 2 pages)

Décrire ci-après toutes autres activités pertinentes qui serviraient à illustrer l'impact de la carrière du candidat sur l'agriculture québécoise.

N.B. Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici la ou les pages additionnelles.

4^e section

A) Proposeur

La personne, le groupe de personnes ou l'organisme qui propose un candidat doit être disposé à déboursier la somme de 1500 \$ pour couvrir les frais de la photographie du candidat et du cadre, de même que les frais du banquet pour la famille immédiate du candidat retenu.

SEULS LES MEMBRES DE LA CORPORATION ONT LE PRIVILÈGE DE SOUMETTRE UNE CANDIDATURE.

Nom et coordonnées du ou des proposeurs

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

Membre du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec

Oui

Non, ci-joint la demande d'adhésion comme membre individuel (25\$)

N.B. Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici la ou les pages additionnelles.

B) Photographie

Par souci d'uniformité des photos devant être suspendues aux murs du Temple de la renommée, la corporation désignera le photographe des candidats.

Dans le cas d'un candidat décédé, la photo obtenue auprès de la famille sera traitée par ce même photographe.

Demande d'adhésion

Membre individuel

Cotisation 25 \$

Corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec

5^e section

Nom :	_____	_____
	Nom complet du requérant	Signature
Adresse :	_____	Code postal :
	_____	Téléphone :
	_____	Télécopieur :
Occupation :	_____	Courriel :
	_____	Date :